RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service interacadémique des Examens & Concours

ARRÊTÉ DEP-2025-041 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A : ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2025 dans les départements de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne pour l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Président :
Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :
Madame Corinne NADAL, enseignante

Enseignants :
Madame Sophie CHIRON
Monsieur Julien BRUEL
Madame Ariane SABLOT
Monsieur Yann LERIVAIN

Professionnelles :
Madame Mamma DAIHI
Madame Dominique MICARD

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

SIEC – Maison des examens
7 rue Ernest Renan
94749 ARCUEIL CEDEX
Tél : 01 49 12 23 00
siec.education.fr

IMPRIM'VERT®